

CHENÔVE

Les multiples visages de la pauvreté au féminin

La pauvreté des femmes en Bourgogne-Franche-Comté a été au centre d'une conférence régionale qui s'est déroulée jeudi 21 janvier dans la salle Le Cèdre à Chenôve et a mis en lumière la multiplicité des précarités au féminin.



Co-organisée par le commissaire à la lutte contre la pauvreté et la directrice aux droits des femmes et à l'égalité femmes-hommes en Bourgogne-Franche-Comté, la conférence régionale sur la lutte contre la pauvreté des femmes, crise sanitaire oblige, s'est tenue selon un format particulier avec une diffusion sur la chaîne YouTube, quatre tables rondes en présentiel à Chenôve et une multitude de vidéos présentant les regards croisés de femmes dans la précarité.

Solange, 57 ans, de Dijon, Magali de Maçon ou Sara, 36 ans, Chalon-naise... autant de témoignages traduisant des vécus douloureux, à la suite de violences, de situations familiales marquées par le deuil ou la

C'est dans la salle Le Cèdre à Chenôve qu'a eu lieu la 4^e conférence régionale des acteurs en Bourgogne-Franche-Comté sur la pauvreté, avec pour thématique principale : « Les précarités au féminin ».

Photo LBP/Christophe MEYER

separation et ayant pour conséquence l'isolement, le chômage, les

Mi emploi ni formation pour 21 % des femmes jeunes

C'est d'ailleurs ce que confirment les statistiques de l'Insee : 21 % des femmes jeunes (16-29 ans) ne sont ni en emploi ni en formation, 30 % sont en temps partiel, 11 % en CDD. 80 % des familles monoparentales sont pilotées par des femmes, et 27 % des femmes seules avec enfants vivent en dessous du seuil de pauvreté.

Au-delà de ces chiffres qui datent de 2017, l'ensemble des participants de la conférence a mis en exergue le fait que la crise sanitaire de 2020 n'avait fait qu'exacerber une précarité déjà bien présente et qui touche 350 000 personnes (hommes et femmes confondus) en Bourgogne-Franche-Comté.

Au terme de cette présentation chiffrée, quatre tables rondes ont été unis différents intervenants, qui ont abordé des sujets concrets et les dispositifs vécus existants pour résoudre des problèmes liés au logement, à la maternité, à la mobilité ou encore à l'insertion professionnelle.

E. F.

COVID-19

Taux d'incidence : l'embellie se confirme

En début d'année, le gouvernement plaçait les premiers départements sous couvre-feu à 18 heures, alors que leur taux d'incidence dépassait la barre de 200 cas pour 100 000 personnes. Un seuil symbolique – mais très élevé – sous lequel la Côte-d'Or va peut-être passer dès les prochains jours.

Après plusieurs baisses consécutives, le taux d'incidence départemental sur les 7 derniers jours s'établit désormais exactement à 200 cas pour 100 000 personnes. Un taux bien inférieur à la moyenne régionale (236 cas pour 100 000). Et dans la métropole dijonnaise aussi, la baisse se poursuit. Jeudi, l'incidence dijonnaise (sur les sept derniers jours) est estimée à 214 cas pour 100 000 en population générale. Et elle passe même sous la barre des 200 cas pour 100 000 personnes chez les plus de 65 ans (195).

A. MA.

ATHLÉTISME

L'effet pour T

Pour tant finaliste du championnat, il reprendra les entraînements.

Fin septembre, Thibaut Michélin avait réussi à se qualifier pour les

LE PAIN D'OR

Plus de 140 fruits & légumes chaque jour

Marché VENDREDI 22 JAN